Projet de vœu pour un plan de recrutement pour l’Education (demander sa mise au vote)

pour le CA DHG de Janvier Février 2021

Plan d’urgence pour l’Ecole : recruter massivement !

Les membres du CA du (NOTER ETABLISSEMENT) sont attachés à une Ecole Publique Républicaine qui vise la réussite de tous les élèves. C’est pourquoi nous dénonçons le manque de moyens alloués à notre établissement dans la Dotation Globale Horaire qui ne permettra pas de mettre en place les conditions de la réussite de tous (ex : classes trop chargées, suppression de poste, HSA…). C’est pourquoi nous souhaitons la mise en place d’un plan massif de recrutement d’enseignant.es pour permettre:

* La limitation du nombre d’élèves par classe qui est un élément central pour permettre à tous les élèves de réussir.
* D’assurer la continuité du service public aujourd’hui mise à mal. Il faut recruter des Titulaires Remplaçants dans toutes les disciplines
* De renforcer les équipes éducatives et la présence d’enseignant.es dans les établissements alors qu’aujourd’hui la multiplication des Heures supplémentaires vise à détruire les postes et réduire la présence humaine dans les établissements.
* De résorber la précarité et permettre un plan de titularisation pour les agent.es contractuel.les
* un enseignement de qualité et donner du temps aux élèves pour apprendre (alors que les dernières réformes : collège, Lycée, voie professionnelle n’ont fait que baisser les temps d’apprentissages)
* une formation initiale de qualité et ne pas placer directement les stagiaires à temps plein et les étudiants en responsabilité de classe pour pallier au manque d’emplois.

Pour le second degré, au niveau national, il faudrait à minima 50 000 postes d’enseignant.es supplémentaires pour retrouver le taux d’encadrement de 2016. Dans le second degré, depuis le début du quinquennat, ce sont au total 7840 emplois qui ont été supprimés alors que les effectifs sont en hausse de plus de 25 000 élèves.

Des recrutements doivent aussi se réaliser pour:

* La vie scolaire (CPE, AED)
* L’accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers (AESH)
* Les personnels administratifs et médicaux (médecins, infirmier.es…)

Ce plan de recrutement doit être planifié et prendre en compte une revalorisation des métiers de l’éducation qui sont de moins en moins attractifs (salaires, conditions de travail..). Recruter dans les métiers de l’éducation, c’est construire un meilleur avenir pour chaque élève scolarisé, mais aussi permettre de l’emploi pour les jeunes en formation.

**Mise au vote du vœu** : si possible, en parler en amont au chef d’établissement (mais ce n’est pas une obligation). Tout vœu concernant l’ordre du jour peut être mis au vote. Pour plus d’infos ici : https://lesite.snepfsu.fr/agir/agir-dans-letablissement/le-conseil-dadministration/le-vote-du-voeu-au-ca-une-necessite-democratique/